

PRÉSENTATION

La problématique des violences familiales à travers la conflictualité de la séparation et, plus largement, la conflictualité de la relation est bien au coeur des problématiques qui traversent nos services avec de plus en plus de situations parfois extrêmement aigues, qui peuvent mettre en péril la relation à l'Autre, la protection de l'enfant et la prise en compte de ses besoins.

Face à la complexité et à la singularité de chaque situation, les capacités d'appréciation, d'évaluation voire de discernement des professionnels sont largement mobilisées pour assurer la sécurisation des personnes et de la relation. Par ailleurs, la notion d'allégation a suscité du trouble parmi les professionnels de la médiation familiale sachant qu'un grand nombre de familles rencontrées mettent en avant des situations de violences lors des conflits qui les opposent.

Vous souhaitez vous approprier les textes juridiques par rapport aux VIF en lien avec l'activité ER et MF, repérer ses différentes formes, ses effets sur les enfants victimes et prendre en compte cette problématique dans votre activité.

Cette formation proposée en intra vous concerne et se déroulera sur 3 jours (modules 1, 2 et 3 ou 4).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender l'évolution de l'encadrement juridique autour des VIF
- Repérer les différentes formes de VIF et les effets sur les enfants victimes
- Prendre en compte les VIF dans les RE en lien avec le nouveau référentiel
- Prendre en compte les VIF et l'évolution de la loi dans les services de MF

PUBLICS ET PRÉREQUIS

La formation se déroule sur une session de 3 ou 4 jours, selon le type de structure.

- Module 1 et 2 : Tous les professionnels des services de Médiation Familiale ou d'Espaces de Rencontre
- Module 3 : Intervenants en Espaces de Rencontre
- Module 4 : Médiateurs familiaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Expositive, formative et participative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire avant et après la formation avec validation des acquis ;
- Bilan par les stagiaires et le formateur à la fin du stage.

LA PRISE EN COMPTE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES DANS LES SERVICES D'ESPACE DE RENCONTRE ET DE MEDIATION FAMILIALE

Formation en intra

Pour toute inscription ou demande, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec la Fenamef via le mail suivant : formation@fenamef.asso.fr



DURÉE :

21 heures (soit 3 jours)

ou 28 heures (soit 4 jours)



TARIFS INTRA (SUR DEVIS)

[Voir les conditions de financement](#)



9,5/10

moenne de satisfaction



8,3/10

nouvelles compétences
applicables au travail

RÉFÉRENTE FORMATION

ELODIE COUPAU

02 31 46 87 87

formation@fenamef.asso.fr



PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1 : APPREHENDER L'EVOLUTION DE L'ENCADREMENT JURIDIQUE AUTOUR DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Contenu

- Evolutions législatives et réglementaires concernant les violences intrafamiliales ;
- Autorité parentale et droit de la famille ;
- Les ordonnances de protection pour les risques de violences ;
- Assistance éducative et protection de l'enfance ;
- Rôle et répartition des compétences entre magistrats de l'enfance et de la famille ;
- L'articulation entre le monde judiciaire et les services de Médiation Familiale et d'Espaces de Rencontre.

Compétences professionnelles visées

- S'approprier les textes judiciaires fondamentaux par rapport aux violence intrafamiliales ;
- Maîtriser les différents dispositifs judiciaires qui concernent les violences intrafamiliales ;
- Maîtriser le cadre d'intervention et les compétences des différents magistrats en lien avec les VIF et le maintien du lien parents/ enfants ;
- Maîtriser le cadre règlementaire et législatif des ER et services de MF.

Formateurs

- Magistrats ;
- Juristes ;
- Formateur en droit de la famille.

MODULE 2 : REPÉRER LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET LES EFFETS SUR LES ENFANTS VICTIMES

Contenu

- Les différentes formes de violences intrafamiliales ;
- Le cas particulier des violences intrafamiliales sexuelles ;
- Le cas particulier des violences conjugales et l'impact sur les enfants ;
- Les différents clignotants de risques de violences intrafamiliales ;
- Les impacts des VIF sur le développement de l'enfant ;
- Les dispositifs d'accompagnement des parents pour aider à une prise de conscience/maintenir le lien parental et sécuriser les victime.

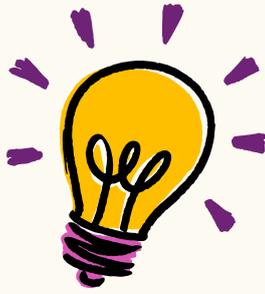
Compétences professionnelles visées

- Savoir Identifier et repérer les différentes formes de violences intrafamiliales ;
- Savoir Identifier et repérer les différents symptômes et clignotants pouvant prévenir ce risque ;
- Appréhender et comprendre les impacts de VIF sur le développement de l'enfant ;
- Savoir mettre en place un cadre de travail qui permet le maintien du lien parental tout en garantissent la sécurité des victimes.

Formateurs

- Psychologue ;
- Clinicien ;
- Analyste ;
- Responsable de formation ;
- Administrateur de la FENAMEF.





MODULE 3 : PRENDRE EN COMPTE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES DANS LES ESPACES DE RENCONTRE EN LIEN AVEC LE NOUVEAU REFERENTIEL

Contenu

- La mise en œuvre du nouveau référentiel ER ;
- L'accueil de familles bénéficiant d'une mesure de protection ;
- L'accompagnement spécifique des enfants victimes ou témoins de violences intrafamiliales ;
- Le travail avec le parent hébergeant victime de violences ;
- Les conséquences de la séparation pour les enfants ;
- La prise en compte des fratries dans le cas d'enfants placés ;
- Etude de situations.

Compétences professionnelles visées

- Pouvoir identifier et repérer les évolutions du nouveau référentiel ER dans ma pratique ;
- Savoir adapter et organiser l'accueil et l'accompagnement des familles ER en lien avec les nouvelles mesures de protection ;
- Savoir mettre en œuvre des accompagnements adaptés pour les enfants victimes de violences intrafamiliales accueillis dans les ER ;
- Savoir proposer un accompagnement adapté pour le parent hébergeant victime de violences intra familiales.

Formateurs

- Psychologue ;
- Travailleur social en espaces de rencontre ;
- Chef de service ;
- Responsables de formation ;
- Administrateur de la FENAMEF.

MODULE 4 : PRENDRE EN COMPTE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET L'EVOLUTION DE LA LOI DANS LES SERVICES DE MEDIATION FAMILIALE

Contenu

- La notion d'allégation de violence : quelle interprétation et quelles limites ;
- La responsabilité du médiateur et du service de MF par rapport à ces situations et les limites de l'intervention ;
- Comment diagnostiquer ces situations et prendre en compte leur parole ;
- Comment prendre en compte la place de l'enfant témoin ou victime ;
- Les modalités d'accompagnement des parents pour les recentrer sur l'intérêt de leur enfant ;
- Les collaborations professionnelles interdisciplinaires pour travailler la complexité de ces situations ;
- Etude de situations .

Compétences professionnelles visées

- Savoir identifier les situations excluant la mise en œuvre de la MF ;
- Savoir identifier les limites de son intervention ;
- Repérer, orienter et proposer des collaborations avec les autres acteurs à l'œuvre auprès de ce public ;
- Approfondir ses connaissances en matière de technique d'entretien.

Formateurs

- Médiateur familial formateur, analyste de la pratique ;
- Chef de service, responsable de service de Médiation Familiale;
- Responsable de formation ;
- Administrateur de la FENAMEF.